

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Ce 19 juin 2019

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest tenue dans la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest à La Sarre, le 19 juin 2019 à 19 h 30.

Présents	MM.	Jaclin Bégin Marcel Cloutier Alain Gagnon Marcel Bouchard Daniel Céleste	Préfet Authier Authier-Nord Chazel Clermont
	Mme	Suzanne Théberge	Clerval
	MM.	Gilbert Rivard Rémi Jean Henri Bourque Jean-Guy Boulet Yves Dubé	Duparquet Dupuy Gallichan La Reine La Sarre
	Mme	Lina Lafrenière	Macamic
	M.	Roger Lévesque	Normétal
	Mme	Louisa Gobeil	Palmarolle
	MM.	Pierre Godbout Alain Gagnon Léo Plourde	Poularies Rapide-Danseur Roquemaure
	Mme	Diane Provost	St-Lambert
	MM.	David Goulet Florent Bédard Lucien Côté Alain Guillemette	Ste-Germaine-Boulé Ste-Hélène Taschereau Val Saint-Gilles
	Mme	Linda C.-Bédard	Secteur Languedoc
Directrice générale :	Mme	Nicole Breton	
Directeur général :	M.	Normand Lagrange	
Directrice générale adj.	Mme	Micheline Trudel	
Secrétaire d'assemblée:	Mme	Vanessa Pronovost	

Monsieur Jaclin Bégin préside la présente séance tandis que monsieur Normand Lagrange agit comme directeur général.

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président la déclare ouverte à 19 h 30.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption des procès-verbaux;
- 4- Ratification des procès-verbaux;
- 5- Affaires en découlant;
- 6- Rapports et comptes rendus;

- 7- Correspondance;
- 8- Développement;
- 9- Aménagement;
- 10- Résolutions diverses;
- 11- Gestion des territoires non organisés;
- 12- Avis de motion, projet et adoption de règlement;
- 13- Parole au public;
- 14- Levée et fermeture de la séance.

19-84                   Proposé par monsieur Florent Bédard, appuyé par madame Suzanne Théberge et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

#### ADOPTION ET RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX

Ayant déjà reçu copie des procès-verbaux, les conseillers de comté en dispensent la lecture.

#### Adoption du procès-verbal du 15 mai 2019

19-85                   Proposé par monsieur Daniel Céleste, appuyé par monsieur Henri Bourque et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 15 mai 2019.

#### Ratification du procès-verbal du 15 mai 2019

19-86                   Proposé par monsieur Léo Plourde, appuyé par monsieur Gilbert Rivard et unanimement résolu de ratifier le procès-verbal du comité administratif du 15 mai 2019.

#### AFFAIRES EN DÉCOULANT

#### Municipalité amie des aînés (MADA)

Six municipalités ont confirmé leur participation à la démarche MADA, soit Authier-Nord, Chazel, Duparquet, Gallichan, La Reine et Palmarolle.

Une demande d'aide financière a été déposée pour la mise à jour de la Politique MADA territoriale.

#### RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

#### Assemblée des MRC

Monsieur le préfet fait un compte rendu de l'Assemblée des MRC des 5 et 6 juin dernier. La Fédération québécoise des municipalités (FQM) est présentement en négociation avec le gouvernement du Québec concernant le nouveau pacte fiscal.

## **Tricentris**

Un conseil d'administration de Tricentris a eu lieu la semaine dernière. La fermeture de plusieurs marchés ainsi que la baisse des prix des matières recyclables préoccupent l'ensemble du monde municipal.

## **Internet haute vitesse**

Le gouvernement fédéral a lancé son premier appel de projets dans le cadre du programme du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Considérant les différents critères, l'Abitibi-Ouest n'était pas ciblée par cet appel.

Un deuxième appel de projets est prévu à l'automne.

## **Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue (CAUAT)**

Monsieur Bourque fait un compte rendu de l'Assemblée générale annuelle et du conseil d'administration du CAUAT. Un nouveau contrat sera soumis aux municipalités.

## **CORRESPONDANCE**

**Ministère des Affaires et de l'Habitation** – Le ministère a amorcé l'analyse du Règlement 06-2018 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé.

**Ville de Rouyn-Noranda | MRC d'Abitibi-Ouest** – La Cyclo-Voie du partage des eaux est officiellement ouverte pour la saison 2019, et ce, jusqu'à la mi-septembre.

**MRC d'Abitibi-Ouest** – Félicitations à monsieur François Gendron, premier récipiendaire de la médaille régionale de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue** – Doctorat honoris causa : François Gendron a été honoré pour sa contribution au développement du Québec et de la région.

## **DÉVELOPPEMENT**

### **Fonds de développement des territoires – Rapport annuel 2018**

19-87

Proposé par monsieur Lucien Côté, appuyé par monsieur Henri Bourque et unanimement résolu d'adopter la reddition de comptes et le rapport annuel d'activité du Fonds de développement des territoires pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

### **Fonds Jeunes promoteurs – Projets JP2019-07 à JP2019-11**

19-88

Proposé par monsieur David Goulet, appuyé par monsieur Rémi Jean et unanimement résolu de reprendre et d'adopter les recommandations des conseillers en développement pour les projets JP2019-07 à JP2019-11.

Le tableau des recommandations fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

### **Fonds local d'investissement (FLI) – Projets FLI201901 à FLI201903**

19-89

Proposé par monsieur David Goulet, appuyé par monsieur Rémi Jean et unanimement résolu de reprendre et d'adopter les recommandations du comité FLI pour les projets FLI201901 à FLI201903.

Le tableau des recommandations fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

### **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) – Projets CR-120 et CR-123**

19-90

Proposé par monsieur Daniel Céleste, appuyé par madame Diane Provost et unanimement résolu de reprendre et d'adopter les recommandations du comité Développement – Volet projets structurants pour les projets CR-120 et CR-123, présentés dans le cadre de la PSPS.

Le tableau des recommandations fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

## **AMÉNAGEMENT**

### **Milieux humides et hydriques**

Une rencontre a eu lieu avec le sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de déposer et présenter notre mémoire dans le cadre du Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques.

Plusieurs éléments ont retenu l'attention du sous-ministre, notamment le montant de la compensation que devraient déboursier les MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest relativement au taux élevé de milieux humides sur nos territoires.

### **Zones inondables**

Face aux inondations majeures survenues au printemps dernier, le gouvernement a publié, dans la *Gazette officielle du Québec*, un projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables.

## **RÉSOLUTIONS DIVERSES**

### **Période estivale – Mandat du comité administratif**

19-91

Proposé par monsieur David Goulet, appuyé par monsieur Pierre Godbout et unanimement résolu de confier au comité administratif le mandat de prendre les résolutions nécessaires pour la poursuite des activités de la MRC durant la période estivale.

### Forêt de proximité

19-92

Proposé par madame Suzanne Théberge, appuyé par monsieur Marcel Bouchard et unanimement résolu d'autoriser monsieur Jaclin Bégin, préfet et monsieur Normand Lagrange, directeur général, à signer l'Entente-cadre concernant la mise en place d'un projet pilote de forêt de proximité avec la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest visant la conclusion d'une entente de délégation de gestion applicable à ce territoire.

### Parc national d'Aiguebelle

19-93

Proposé par madame Diane Provost, appuyé par monsieur Roger Lévesque et unanimement résolu d'adresser une motion de félicitations à monsieur Dany Gareau, directeur du parc national d'Aiguebelle, pour l'ajout d'une aire de camping pour les véhicules motorisés dans le secteur Taschereau.

## GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Monsieur le préfet présente le rapport sur la situation financière des TNO Rivière-Ojima et Lac-Duparquet :

*« Comme il se doit à cette période-ci de l'année, voici un rapport sur la situation financière des TNO Rivière-Ojima et Lac-Duparquet, dit rapport portant sur :*

- *Les états financiers de l'année 2018;*
- *Les orientations générales du budget 2019;*
- *Liste des contrats conclus.*

### **LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2018**

*Les états financiers de l'année 2018 démontrent un excédent des revenus sur les dépenses :*

	<b>Budget 2018</b>	<b>Réalisations 2018</b>
<b>Revenus</b>		
Taxes	20 300 \$	20 413 \$
Compensations tenant lieu de taxes	2 100 \$	2 099 \$
Transferts	293 800\$	259 993 \$
Imposition de droits		59 \$
Autres revenus d'intérêts	10 700 \$	25 588 \$
Autres revenus	678 900 \$	999 460 \$
	<u>1 005 800 \$</u>	<u>1 307 612 \$</u>
<b>Charges</b>		
Administration générale	37 900 \$	33 146 \$
Sécurité publique	9 900 \$	7 107 \$
Transport	245 050 \$	245 826 \$
Hygiène du milieu	15 600 \$	11 972 \$
Aménagement, urbanisme et développement	692 200 \$	976 589 \$

	<b>Budget 2018</b>	<b>Réalisations 2018</b>
<i>Loisirs et culture</i>	9 250 \$	25 503 \$
<i>Frais de financement</i>	100 \$	48 \$
	<u>1 010 000 \$</u>	<u>1 300 191 \$</u>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	(4 200 \$)	7 421 \$
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
<b>Immobilisations</b>		
<i>Amortissement</i>		40 047 \$
<b>Affectations</b>		
<i>Excédent de fonctionnement affecté</i>	4 200 \$	4 200 \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<u>0 \$</u>	<u>51 668 \$</u>

#### **LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2019**

- *Gestion des TNO par la MRC d'Abitibi-Ouest;*
- *Respecter les contrats alloués et les engagements pris;*
- *Opérations forestières;*
- *Fin du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).*

*Pour l'année 2019, les prévisions budgétaires totalisent un montant de 1 010 000 \$.*

#### **LISTE DES CONTRATS CONCLUS**

##### **Contrats accordés de plus de 25 000 \$**

<b>Groupement forestier coopératif Abitibi</b> <i>Travaux saison 2018-2019</i>	619 881,33 \$
<b>Proulx et Genesse</b> <i>Rechargement granulaire (TECQ)</i>	170 280,38 \$

#### **Adoption du Rapport sur les faits saillants du rapport financier 2018 pour les territoires non organisés**

19-94

Proposé par monsieur Jean-Guy Boulet, appuyé par monsieur Florent Bédard et unanimement résolu :

- **D'ADOPTER** le Rapport des faits saillants du rapport financier 2018 et du rapport du vérificateur externe pour les territoires non organisés ;
- **DE TRANSMETTRE** une copie à chacun des résidents du territoire non organisé Rivière-Ojima.

**Entente de délégation du territoire forestier résiduel numéro 85-007 – Année forestière 2019-2020**

- ATTENDU QU'** un appel d'offres public a été lancé pour les opérations forestières du territoire forestier résiduel de la MRC d'Abitibi-Ouest n° 85-007;
- ATTENDU QU'** une seule soumission a été déposée par le Groupement forestier coopératif Abitibi, totalisant 572 802,29 \$ taxes incluses, et qu'elle a été déclarée conforme;
- ATTENDU QUE** conformément à l'article 938.3 du Code Municipal, une négociation afin d'obtenir un prix moindre s'est tenue;
- ATTENDU QUE** malgré tout, l'offre de prix de Groupement forestier coopératif Abitibi accuse un écart important avec l'estimation établie par la MRC d'Abitibi-Ouest;
- 19-95 **EN CONSÉQUENCE,** proposé par madame Suzanne Théberge, appuyé par monsieur Rémi Jean et unanimement résolu de ne pas accepter la soumission de Groupement forestier coopératif Abitibi.

**Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – Offre de services**

- 19-96 Proposé par monsieur Jean-Guy Boulet, appuyé par monsieur Pierre Godbout et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de Proulx & Genesse Inc., pour le nettoyage et le drainage de fossés sur le territoire non organisé Rivière-Ojima, secteur Languedoc.

**Motion de félicitations**

- CONSIDÉRANT QUE** madame Nicole Breton est à l'emploi de la MRC d'Abitibi-Ouest, à titre de directrice générale, depuis 36 ans;
- CONSIDÉRANT QU'** elle quittera ses fonctions à la direction générale pour prendre une retraite bien méritée le 1<sup>er</sup> juillet prochain;
- CONSIDÉRANT QU'** au cours de toutes ces années, cette visionnaire a introduit une philosophie et des pratiques axées sur la confiance, la responsabilisation, la concertation et la collaboration;
- CONSIDÉRANT QUE** sa grande force de rassemblement et son sens inné du devoir font d'elle, du haut de sa petite taille, une véritable GÉANTE;
- CONSIDÉRANT QU'** elle laisse en héritage une MRC fière de ses réalisations et de ses particularités;
- CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu de rendre hommage à cette GRANDE dame pour toutes ses années au service de la MRC d'Abitibi-Ouest et des municipalités qui la composent;
- 19-97 **EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par monsieur Alain Gagnon (R-D), appuyé par monsieur Gilbert Rivard et unanimement résolu qu'une motion de félicitations ainsi que des remerciements soient adressés à madame Nicole Breton pour toutes les années de loyaux services rendus à la MRC d'Abitibi-Ouest.

AVIS DE MOTION, PROJET ET ADOPTION DE RÈGLEMENT

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

PAROLE AU PUBLIC

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

LEVÉE ET FERMETURE DE LA SÉANCE

19-98

Proposé par madame Diane Provost, appuyé par madame Suzanne Théberge et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 20 h 30.

\_\_\_\_\_  
Le préfet

\_\_\_\_\_  
Le directeur général

ADOPTÉ LE : 18 septembre 2019

*Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*